

Nathalie CORNU
21, rue des cordeliers
04300 Forcalquier

Mairie d'Aubignosc
Le Village
Place Flore
04200 AUBIGNOSC

Forcalquier, le 9 mai 2022

Objet : enquête publique conjointe relative à une demande d'autorisation de construire une centrale photovoltaïque et à une demande d'autorisation de défrichement du site dit « Malaga » sur la commune d'Aubignosc, 04

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Bonjour,

Habitante de Forcalquier 04300, je souhaite faire part de ma réaction et de mon désaccord concernant le projet photovoltaïque au lieu-dit « Malaga », classé en zone naturelle, sur la commune d'Aubignosc.

La Montagne de Lure, paysage emblématique de la Haute Provence est un site remarquable où il règne encore une impression d'authenticité et de vie sauvage qui existe malheureusement de moins en moins en France...

Ce choix est injustifié eu égard aux impacts environnementaux, notamment sur le paysage, aussi bien à l'échelle intercommunale que communale. Le projet, porté par QEnergie prévoyant le défrichage de 6 hectares d'emprise clôturées auxquels s'ajoutent 50 m tout autour de OLD (Obligation Légales de Défrichages), se fera sur le flan de la Montagne de Lure, extrêmement exposé à la vue de tous en particulier 6 villages, Aubignosc, Peipin, Entrepierre, Salignac, Sourribes, Volonne. Tout ceci est totalement à l'encontre des recommandations du PADD qui préconise de préserver le cadre de vie et des paysages et de maîtriser le développement urbain ! D'autant que tout le flan de Lure est classé « espace naturel à protéger » et référencé dans la liste des espaces naturels à protéger (cf règlement du PLU).

Je suis atterrée et scandalisée par ce qui est en train de se passer sur et autour de notre montagne. L'assaut des industriels est partout, dans tous les villages : une vingtaine de projets de parcs photovoltaïques sont en cours ou déjà réalisés... Et ce sont les maires qui donnent leur accord, les maires de ces villages qui vendent ou louent notre belle région aux multinationales qui ne font que spéculer sur notre territoire et le soleil... Ces maires qui n'osent pas dire NON à cette manne financière promise par les industriels ! Ces industriels qui ravagent nos forêts sans hésitation et détruisent la faune, leurs habitats, la flore, les zones humides... tant de biodiversité nécessaire à notre vie, à nous humains !

En accordant ces projets à ces entreprises, c'est comme si on rentrait dans la vaste illusion qu'on nous vend de partout : illusion que ces énergies soit disant « vertes », nous sauveront du dérèglement climatique et des émissions de gaz à effet de serre. Mais l'empreinte carbone des panneaux solaires est importante ! Pour les créer, il aura fallu un nombre considérable de métaux tous plus ou moins rares, extraits à l'autre bout du monde à grand renfort de pétrole et de gaz.... De plus, l'électricité produite par ces centrales solaires ne sera pas pour les locaux ; elle partira loin pour approvisionner les villes, leurs habitants et tous les nouveaux appareils électriques qui arrivent en masse sur le marché... La seule vraie écologie serait en priorité de protéger la nature, ensuite d'apprendre à consommer moins et à créer de l'énergie localement.

Car une grande partie de toute cette électricité sera sans doute évacuée sur la vallée du Rhône, la métropole Aix-Marseille, voire la région niçoise, par des lignes haute et très haute tension, qui induisent une grande perte de courant sur leur long parcours. Est-il judicieux de produire si loin des métropoles ? Demande-t-on leur avis aux populations locales ?

Souhaitant que vous émettiez un avis défavorable à ce projet, tout comme ce fut le cas pour le projet dit « Les Crouzourets » en 2019, je vous prie de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Le 9 mai 2022,
Nathalie CORNU

